



MISE A MAL DES ACQUIS SOCIAUX !!

Encore une baisse des acquis sociaux sur Easydis

Après la perte des primes vacances, transports, ancienneté et le jour de solidarité, une nouvelle fois un accord va être signé sur Easydis pour supprimer cette fois une partie des jours RTT de l'encadrement.

Seule la CFDT s'est battue pour éviter un véritable massacre de cet acquis.

C'est vrai les employés-ouvriers ne sont pas touchés pour l'instant mais attention la porte est ouverte ! **Le plus choquant n'est pas l'accord lui-même c'est plutôt les organisations syndicales qui envisagent de le signer !!!**

En effet, certaines organisations ont signé tous les accords qui ont participé à la baisse de votre pouvoir d'achat depuis 10 ans.

Seule la CFDT défend les salariés en ne signant que des accords qui apportent un plus.

C'est vous, salariés qui donnez du poids aux organisations syndicales lors des élections professionnelles de votre choix dépend les résultats des négociations !!!

Faites le bon choix, adhérez à la CFDT

Les actionnaires eux ne sont pas dans la peine. Ci-dessous un extrait de la lettre aux actionnaires :

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Les résultats de l'année 2004 démontrent à nouveau la bonne capacité de croissance bénéficiaire du groupe Casino grâce à un solide socle de résultats en France et à des activités internationales en nette progression.

Avec un résultat d'exploitation en croissance de 5,6 % à taux de change constants, un résultat courant après impôt en progression de 10,8 % et un résultat net courant part du Groupe en hausse de 6,6 % avant survaleurs, les résultats du Groupe sont satisfaisants malgré une conjoncture moins favorable, notamment sur le marché domestique où la consommation a été atone.

Au vu de ces bons résultats, le Conseil d'administration a proposé à votre assemblée générale la distribution d'un dividende net de 2,08 euros par action ordinaire et 2,12 euros par action à dividende prioritaire, soit une hausse de 5% par rapport à l'année dernière avec, en outre, la possibilité d'opter pour un paiement en actions.....

**« Oui il faut maintenir l'entreprise à un niveau économique correct
MAIS SUREMENT PAS EN BRADANT LES ACQUIS SOCIAUX !! »**

Vos élus CFDT